

MAISON des HABITANTS

Compte-rendu de la réunion du mardi 4 juillet 2023

Habitants : Josette RECALT, Yannick MARTIN, Pauline NEUWIRTH, Cédric LEROY, Jean-Claude TISSEYRE, Sylvie CROZEL et Oriane AMALRIC

Elus : Marine LEGENDRE (adjoine à la participation citoyenne), Jean-Luc PETITCLERC (adjoine à l'action sociale, à la petite enfance et aux outils numériques), Isabelle MIROGLIO (élue à la culture, la vie association et évènementiel) et Laurence KAHN (conseillère au logement et logement social)

Agent : Céline VERDON (responsable du service Vie locale)

Invité : Jean-Baptiste Friot (architecte)

Excusés : Aline AUGER, Albert MOLLARD et Cyril HUGOUNENQ

1- Introduction

➤ Accueil d'un nouveau membre : Oriane AMALRIC – Le groupe est désormais complet pour le collègue habitant.

➤ Retours de Marine suite à la réunion majorité du 19 juillet : validation politique du projet, des usages et du lieu de la Villa Brise des Neiges.

À noter qu'ont été remontées des inquiétudes provenant du Club Brise des Neiges quant au devenir de la Villa Brise des Neiges et du Club ➔ Proposition de Jean-Luc d'intervenir en AG du club BDN si besoin

➤ Avancement des travaux : en bureau des adjoints, il a été acté qu'il fallait commencer par un programme

Que ce programme serait à chiffrer via un bureau d'études au budget 2024 (en lien avec les Services Techniques communaux)

À cette étude, pourra être ajoutée une étude structure et énergétique

➤ Visite de la Villa Brise des Neiges

2- Intervention de M. Jean-Baptiste Friot, architecte

Pas de problème structurel majeur au **sous-sol du bâtiment**

Accessibilité PMR (Personnes à Mobilité Réduite) obligatoire à mettre en place mais dérogation possible

Normes à respecter selon la catégorie de l'Etablissement Recevant du Public (ERP de 5^{ième} catégorie) du point de vue électricité et sécurité incendie.

⇒ Estimation imprécise à 50 000 € juste pour être aux normes réglementaires et ainsi pouvoir accueillir du public hors diagnostic amiante et plomb et hors tout réaménagement.

Rénover l'étanchéité de la terrasse peut être l'occasion d'isoler le toit du sous-sol

Des cloisons peuvent être enlevées pour faire un grand espace

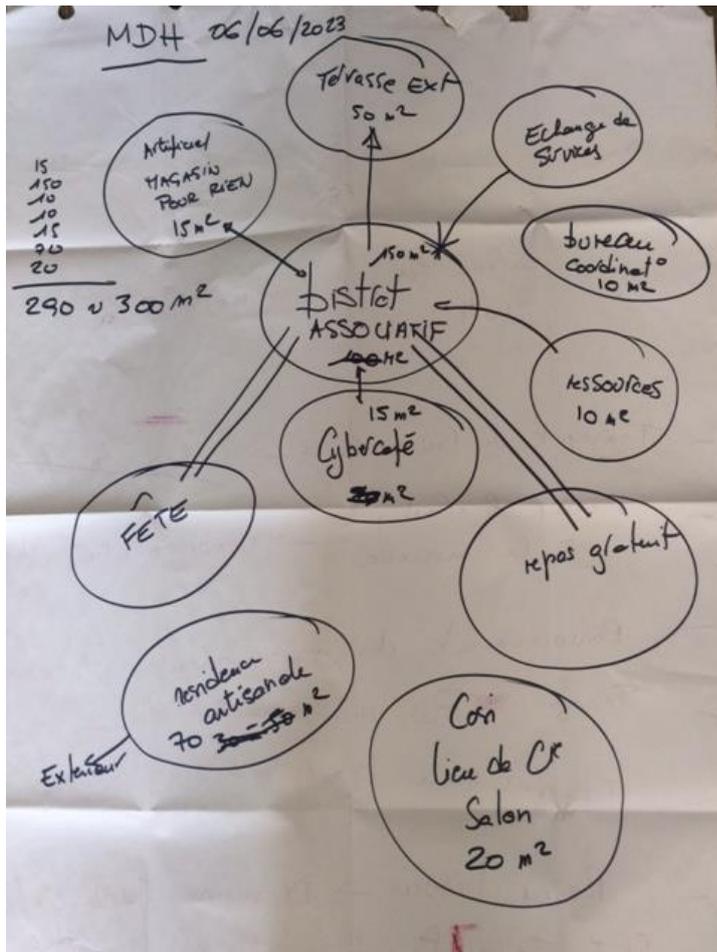
L'étanchéité du sous-sol est à prévoir (problème du ciment) – possibilité de puits de lumière sur la terrasse où on peut marcher dessus et ainsi amener de la lumière au sous-sol (qui est très peu lumineux)

Le sol n'est pas isolé mais est en partie enterrée.

3- Les usages de la MDH

Rappel du diagramme des usages fait à la réunion précédente :

⇒ Total de 300 m² de surface



Le plan du rez-de-chaussée (RDC) ainsi que du sous-sol (Rez-de Jardin = RDJ) de la villa Brise des Neiges est dans le Nextcloud.

Il est proposé de travailler sur deux scénarios : un scénario idéal prenant en compte le RDC ainsi que le sous-sol et un scénario à court terme exploitant uniquement le RDC en attendant les travaux nécessaires à réaliser au sous-sol.

Où est le bistrot associatif dans l'idéal ?

Marine, Pauline, Céline : tout le sous-sol en bistrot associatif

Isabelle, Yannick, Jean-Luc, Sylvie, Jean-Claude, Josette, Oriane : bistrot associatif au sous-sol, uniquement sous la terrasse (il occuperait environ la moitié du sous-sol) mais à voir selon les besoins d'espace.

Laurence : tous les usages pourraient être regroupés en bas.

Cédric : au sous-sol, bistrot associatif et activités festives

- ⇒ **Ordre du jour de la prochaine réunion : définir la gestion de l'espace du scénario idéal et du scénario intermédiaire**

4- Validation de l'intervention de la CAF à ce stade

cf document « Espace de Vie Sociale » dans le dossier « Financements » du Cloud

- ⇒ **Accord de principe du groupe que la CAF s'intègre au projet à ce stade (1 abstention de Pauline)**
- ⇒ **Prévoir une réunion avec la CAF**

Possibilité de financement par le département pour des tiers-lieu mais il faut la fonction co-working (Attention : ce n'est pas ressorti des concertations initiales)

5- Réunion de restitution auprès des Tronchois

Elle aura lieu le **jeudi 12 octobre à 18h, à la Villa Brise des Neiges.**

Le format et le contenu sont à mettre impérativement à l'ordre du jour de notre prochaine réunion.

- ⇒ **Prochaine réunion le jeudi 14 septembre de 18h à 20h à la Villa BDN afin de finaliser la préparation du temps de restitution**

- ⇒ puis 2 autres réunions ensuite entre novembre et décembre 2023

Merci à tous de votre participation !